AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 (9)ItemJean-Baptiste André Godin à André Lecoq de Boisbaudran, 23 avril 1867

Jean-Baptiste André Godin à André Lecoq de Boisbaudran, 23 avril 1867

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (9)
Collation2 p. (137r, 138v)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à André Lecoq de Boisbaudran, 23 avril 1867, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 30/11/2025 sur la plate-forme EMAN :

https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/45669

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
Date de rédaction23 avril 1867
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
DestinataireLecoq de Boisbaudran, André (1831-1868)
Lieu de destination6, rue du Pont-de-Lodi, Paris

Description

RésuméGodin informe Lecoq de Boisbaudran que son fils Émile reprendra dans quelques jours la malle qui lui a été adressée par erreur. Sur le procès opposant Godin à Corneau frères. Il l'avertit qu'il va lui envoyer les pièces du dossier qu'il vient de perdre à Charleville-Mézières et les lettres de son avoué et de son avocat qui l'enjoignent à interjeter appel. Il prie Lecoq de Boisbaudran de voir si Jules Favre voudrait se charger de l'affaire dans la mesure où il va déjà plaider contre Jacquet. Il lui indique qu'on lui avait conseillé Boulange du barreau de Metz, qu'il va entamer un nouveau procès en contrefaçon au tribunal de Charleville, dont l'appel pourrait être jugé à Metz, et qu'il faut estimer l'influence qu'une affaire pourrait avoir sur l'autre.

Mots-clés

Contrefaçon, Fonderies et manufactures "Godin", Procédure (droit) Personnes citées

- Boulange [monsieur]
- Corneau frères
- Favre, Jules (1809-1880)
- Godin, Émile (1840-1888)
- Jacquet, François Alphonse

Lieux cités

- Charleville-Mézières (Ardennes)
- Metz (Moselle)

Notice créée par <u>Équipe du projet FamiliLettres</u> Notice créée le 28/02/2023 Dernière modification le 18/09/2023